

Société Historique de Tournettes

Bulletin N°7
Juillet 2014



Tournettes sur Loup
à Monsieur et Madame. Marius Audibert
9-9-28



En couverture une aquarelle de Baptistin Serraire dédiée à Monsieur et Madame Marius Audibert.

Rue du Pas-es-cas
dont la signification viendrait de
«passage étroit», rue surnommée
«esquiche coude» par les villageois.



**La SHT serait heureuse de recevoir vos remarques et suggestions.
De même tout témoignage sera le bienvenu.**

Contact : damien.bagarla@orange.fr

Ce fascicule est disponible sur le site WEB de la SHT (<http://shtourettesurloup.com>).

La version papier est en vente à la Presse les Violettes au prix de 2 €.

Adhésion SHT, cotisation annuelle 10€

Sommaire

La tour de l'horloge page 2



Les croix de mission page 8



Les bagarres entre jeunes page 10



Les faits divers à Tourrettes page 12



Souvenirs d'élections page 16



Rien ne change vraiment page 18



La mémoire de Tourrettes page 20



Un mannequin pose chez Roussil page 21



Editorial

Nous vous proposons, avec un léger retard, le numéro 7 de notre bulletin. Il est comme toujours quelque peu éclectique : des faits divers plus ou moins dramatiques, un peu d'histoire de notre patrimoine immobilier et religieux complétés par des illustrations. Enfin quelques lignes sont consacrées à Maria Pigallio, une centenaire Tourrettane qui vient de nous quitter.

Le nombre de nos adhérents poursuit doucement mais sûrement sa progression.

Enfin, nous tenons à remercier la municipalité pour l'attribution, au titre de l'année 2014, d'une subvention qui nous permet de maintenir la vente de cet exemplaire au prix modique de 2 euros.

Philippe Bensa



Tourrettes et Vence sont libérés le 27 août 1944; dès lors, le courrier est affranchi dans la liberté retrouvée.

La Tour de l'Horloge :

une cloche plus coûteuse et la tour qui menace de s'effondrer

La tour de l'horloge du village a connu bien des péripéties au cours du XIX^e siècle :

- la mise en place d'une cloche;
- puis des travaux de confortement de l'édifice;
- finalement la démolition et la reconstruction de la tour.

1- L'installation d'une cloche

Le problème soulevé à l'époque ne résidait pas dans les travaux de montage ou de pose mais plutôt dans son coût de fabrication. A l'époque, la municipalité de Monsieur Michel LIONS, maire de Tourrettes de 1821 à 1822, décidait de faire fabriquer une cloche pour la tour de l'horloge. Le montant prévisionnel était de 400,00 francs.

Au moment de sa livraison le fondeur de la cloche informait le Maire qu'en réalité la cloche était beaucoup lourde que prévue (220 kilos) et réclamait en conséquence un supplément de prix d'un montant de 492,00 francs, montant calculé sur la base de 4,10 francs le kilo, pour un coût total de 892,00 francs soit de nos jours environ 7.800 €. Monsieur LIONS décidait de réunir son conseil le 9 septembre 1821 pour les informer de la situation en déclarant « *nous avons à payer un excédent de quatre cent quatre vingt douze francs ayant cru que des souscriptions volontaires auraient pu faire face à cette somme, mais le manque des recettes nous a prouvé que ce service est tout à fait illusoire et nous sommes obligés de nous replier sur les ressources de la Commune* ». De nos jours cette cloche n'est plus dans la tour.

Dans son livre « *Tourrettes-sur-Loup en son pays* », Madame Nicole ANDRISI fait état dans l'église Saint-Grégoire d'une cloche qui aurait été fondue en 1820 à Toulon.

La question est de savoir s'il s'agit de la même qui aurait pu être ainsi déplacée de la tour au clocher. L'énigme reste à élucider !

2- Les travaux de confortement de la tour

Au fil des temps, la tour qui surplombait la toiture de la maison communale s'était dégradée et risquait à tout moment de s'effondrer.

Monsieur Emile BAUSSY, maire de Tourrettes de 1869 à 1873 et de 1874 à 1875, conscient des dangers qu'elle représentait, décidait de réunir son conseil le 16 septembre 1872 pour l'informer de la situation et prendre les décisions qui s'imposaient. Après un exposé détaillé de la situation, le conseil municipal décidait en urgence d'autoriser le maire de traiter de gré à gré avec l'entreprise de maçonnerie LAMBERT de Vence les travaux de confortement moyennant la somme de 297 francs.

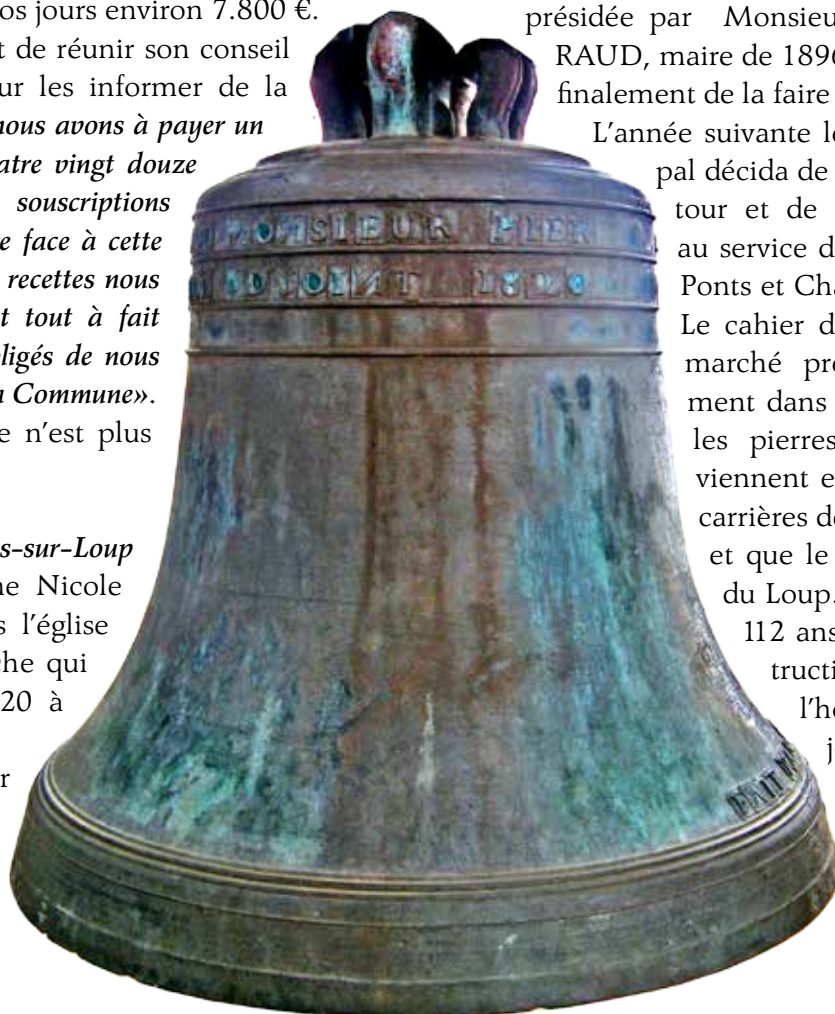
3- Démolition et reconstruction de la tour

Malgré ces travaux la situation demeurait critique et la tour présentait de nouveau un réel risque pour la sécurité publique. La nouvelle municipalité présidée par Monsieur Alexandre GI-RAUD, maire de 1896 à 1913, décidait finalement de la faire démolir en 1900.

L'année suivante le conseil municipal décida de reconstruire cette tour et de confier ce projet au service départemental des Ponts et Chaussées. Le cahier des charges de ce marché prévoyait notamment dans son article 2 que les pierres utilisées proviennent exclusivement des carrières de La Sine à Vence et que le sable soit extrait du Loup.

112 ans après sa reconstruction la tour de l'horloge trône toujours sur la place de notre cité.

Philippe Bensa



17792
DÉPARTEMENT
DU VAR.

MAIRIE de Lourrettes

ARRONDISSEMENT
DE GRASSE.

EXTRAIT des registres des Délibérations du Conseil
municipal de la Commune de Lourrettes

Objet

de la Délibération.

L'écédant de dix cent
francs pour le payement
de la Cloche de
Thorogge.

Séance du neuf Septembre mil huit cent
vingt uns.

LE CONSEIL MUNICIPAL de Cette Commune.

à été convoqué par son le maire le Vendeur de l'Autorisation
qui lui a obtenu de son le Sous-Prefet de Grasse. la Date
du trois Septembre précédent mois.

Lequel Conseil ont été produits M. Sisson,
Joseph Cesar Juard, Stevenes Curil, Louis Curil, Antoine
Juard, Barthélemy Taladoire, Bonheur Curil, Et le 1.
Sous maire.

M. le Maire a proposé au Conseil de prendre
des moyens à l'effet de trouver des fonds nécessaires pour
payer l'écédant de la Cloche de Thorogge que la
Commune a fait faire, n'ayant délibéré que quatre
Cent francs, tandis que la Cloche que nous avons nous
pesant deux cent vingt kilogrammes à raison de
quatre francs dix Centimes, le kilogramme monte huit
Cent quatre vingt deux francs, nous avons à payer
un écéduat de quatre cent quatre vingt deux francs,
ayant cru que des souscriptions volontaires auroient
pu faire face à cette dernière somme, mais le
manque de nouvelles nous a prouvé que ces secours
est tout à fait illusoire et nous sommes obligés
de nous Reptier sur les Messieurs de la Commune
Et a invité le Conseil municipal, à délibérer sur
la somme de quatre cent quatre vingt deux francs

Séance du 16 septembre 1872.

L'an mil huit cent soixante et douze et le seize
septembre. Les membres du Conseil municipal de la
Commune de Courvettes, de Venue, convoqués extraordinai-
rement par M^r le Maire, en vertu de l'autorisation
de Monsieur le sous-préfet, en date du 14 courant, se sont
réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances.

Ont été présents : M. M. Bausny maire - Raymond
Prouvelly - Lufière - Auvel - Popet - Abel - Mallet -
Geoffroy - Michal.

La séance ouverte M^r le Maire a exposé que par
suite d'un vice de construction et de la rupture d'une
gouttière la charpente qui supporte le mur de la tour
de l'horloge s'est désassemblée sur plusieurs points, qu'il
y aurait un danger réel à la laisser plus long-temps dans
cet état, et il a demandé au Conseil l'autorisation de traiter
de gré à gré avec un entrepreneur de son choix pour faire
faire la dite réparation.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de devis dressé par
M^r Lambert M^r Macon à Venue s'élevant à 297^{fr} et après
avoir constaté que les réparations dont il s'agit sont d'une
absolue nécessité, que la tour, présentant un surplomb
dangereux menaçant de s'écrouler et qu'il est urgent de la
réparer le plus tôt possible.

A été d'avis d'autoriser M^r le Maire de traiter de
gré à gré avec un entrepreneur de son choix, conformément
au devis précité, dont les dépenses seront couvertes au moyen
du crédit porté au Budget supplémentaire de 1872.

Il a été approuvé :

1872.

Le Maire

M. de Momey

Fait et délibéré à Courvettes, le jour mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Expédition conforme
Le Maire de Courvettes-Venue

Bausny

Département
des
Alpes-Maritimes.

Arrondissement
Grasse.

Travaux Communaux.

Commune de Courrettes sur Loup.

Projet de reconstruction de la tour de l'horloge.

1^{er} Devis et Cahier de charges.



L'ancienne tour qui surmontait la toiture de la maison commune du village de Courrettes, et dans laquelle était établie l'horloge ayant été démolie, dans le courant de l'année dernière, par suite de l'état de vétusté dans lequel elle se trouvait et du danger qu'elle présentait pour la sécurité publique; les habitants de Courrettes se trouvent privés d'horloge depuis cette époque.

M. le Maire, pour donner satisfaction à la population, nous a chargé de préparer le présent projet.

Article premier. - Les travaux à exécuter sont indiqués sur les dessins ci-joints.

Art. 2. - Les divers matériaux, à employer pour la reconstruction de la tour proviendront, savoir:

- La pierre de taille et les moellons smillés de s Carrières de la Snie près de Tence;
 - Le sable de la rivière du Loup;
 - Le ciment et le plâtre des usines du Cheil (ardèche);
 - Les fers et les briques du Commerce;
- Ces matériaux seront de la meilleure qualité.

Département
des
Alpes-Maritimes.

Travaux Communaux.

Arrondissement
de
Grasse.

Commune de Courrettes sur Loup.

Projet de reconstruction de la Tour de l'horloge.



Dessins de la Tour à construire.

Echelle de 0^m.02 pour 1 mètre ($\frac{1}{50}$)



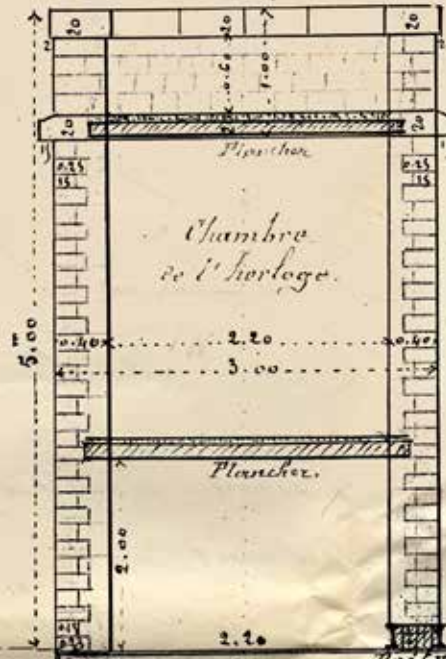
Dressé par l'Agent Voyer Cantonal
Soussigné
au Bar, le 10 Juin 1901.

Vu et approuvé :
Le 31 Mai 1902
Par le Préfet :
Le Conseiller de Préfecture délégué.

Préfet

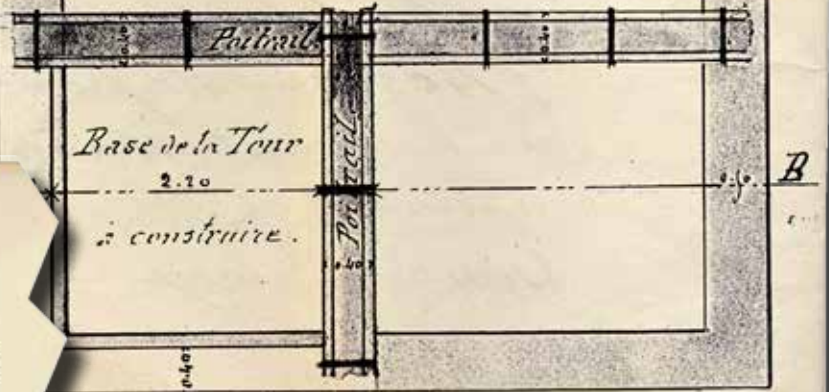
Tharant

Coupe suivant la ligne AB du plan.

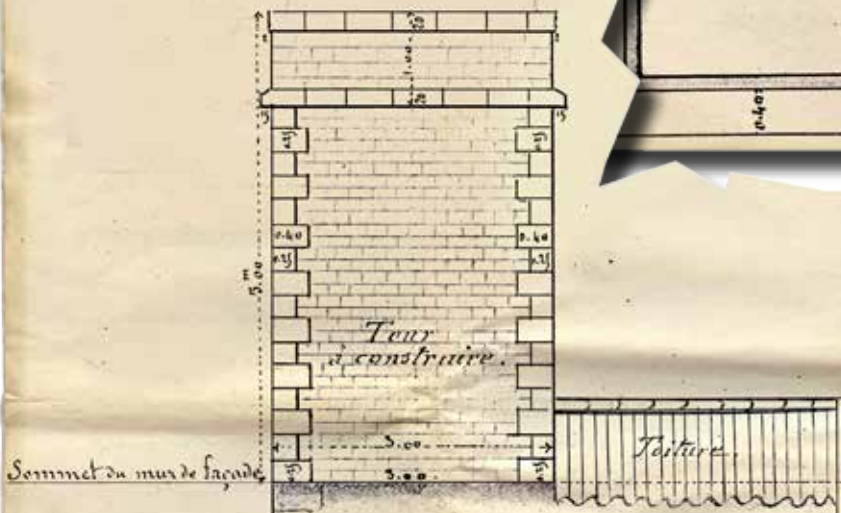


Coupe suivant la ligne AB du Plan.

Plan au niveau du Sommet du mur de façade.



Elevation de la façade Nord.



Mur de façade, (Nord)
de la Maison Commune (côté de la Place)



Les croix de mission

L'origine des Croix de Mission

L'Histoire moderne de la religion catholique connaît plusieurs périodes de reconquête religieuse et d'intensification des prédications populaires, notamment lors de la Contre-Réforme (Concile de Trente 1545-1563), puis au XVIII^e siècle face à la déchristianisation des « *Lumières* » et à la suite de la tourmente révolutionnaire, enfin pendant tout le dernier tiers du XIX^e siècle.

On recourut donc à des missionnaires, corps particulier de prêtres soigneusement choisis, dont la tâche était d'aller dans les paroisses, durant quelques semaines, afin de prêcher à nouveau l'Évangile et ranimer la ferveur des fidèles. Pour fêter dignement la clôture de la Mission, une croix était érigée, sur le bord des routes ou à la croisée des chemins, comme monument destiné à rappeler l'acte de piété collective qu'est la mission.

En général, elle porte une inscription, celle du prédicateur, et la date de cette mission ou une épitaphe, gravée sur une plaque de marbre ou en bas relief sur le socle de la croix. Chaque année, en particulier lors de la Fête Dieu, une procession avait lieu pour se recueillir près des croix de Jubilé.



Croix de Mission au village

Relativement récentes, installées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, elles sont au nombre de quatre, placées au cimetière et aux entrées du village. Le plus souvent en fer forgé, comme la plupart des croix au XIX^e siècle, fabriquées en série et acquises grâce à la générosité des villageois, elles sont relativement simples.

Croix de Mission du Cimetière.

Située au milieu de l'allée centrale du cimetière, elle repose sur un socle cubique. D'une hauteur estimée à 1m80, c'est la seule croix du village qui porte un crucifix simple. Les dates, gravées sur le socle (Mission 1874) ou apposées sur une plaque en marbre (Mission 21 Mai 1905), commémorent les processions des missions d'évangélisation. Le transfert du cimetière, de l'église vers l'emplacement actuel, décidé le en mai 1891 laisse à penser que la croix a été déplacée entre les deux missions.





Croix de mission de 1935.

Elle est située à hauteur du n° 18 de la route de Vence, en face de l'ancien presbytère. Reposant sur un double cippe cubique en pierre, surmonté d'une corniche, cette croix en fer forgé, joliment ornée de multiples motifs entrelacés, porte une plaque en marbre sur laquelle est gravé : « **XIX^e Centenaire de la Rédemption. Jubilé de 1935** ».

Dans la tradition catholique, le Jubilé, communément appelé "Année Sainte", est un grand événement religieux : c'est l'année de la rémission des péchés, l'année du Christ, porteur de vie et de grâce à l'humanité. L'habitude de convoquer des Jubilés extraordinaires remonte au XVI^e siècle: leur durée varie, de quelques jours à une année. L'avant-dernière Année Sainte extraordinaire du XX^e siècle² est celle de 1933, convoquée par Pie XI pour le XIX^e centenaire de la Rédemption - commémorant la rédemption par la mort et la résurrection de Jésus-Christ -, et qui est à l'origine de cette croix.



Croix de mission de Saint-Jean.

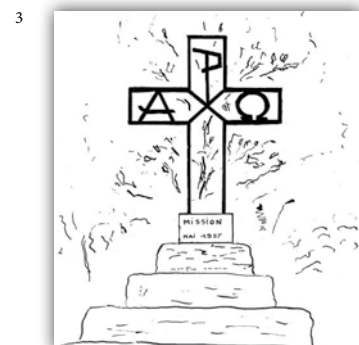
Elle est située à la sortie nord-ouest du village, sur l'ancienne voie Royale, à gauche juste après le bâtiment qui abrite aujourd'hui la poste. Caractéristique des croix du XIX^e siècle fabriquées en série, en fer forgé peu travaillé et d'une hauteur imposante, portant à son sommet l'acronyme INRI¹, elle repose sur un soubassement massif en pierre. Aucune mention ne figure pour rappeler les circonstances de son édification ni sa datation.



Croix de mission de mai 1957.

Placée sur un talus après le N° 8 de la route de Grasse « *cette croix a été redécouverte dernièrement : elle se cachait dans la verdure, au dessus de la route, à l'orée du village* ».

Croix simple en fer forgé, haute d'environ 1m 20, elle repose sur un socle massif en forme d'escalier à 4 marches. Sur la dernière est gravée « *Mission Mai 1957* ».



Bernard Oberto

¹-Acronyme « *titulus crucis* », de l'expression latine « *Iesvs Nazarenvs, Rex Ivdæorvm* », « *Jésus le Nazaréen, roi des Juifs* ».

²-La dernière Année Sainte extraordinaire a été célébrée par Jean Paul II en 1983.

³-Les illustrations sont tirées du livre de Nicole Andrissi: « *Tourrettes en son pays* ».

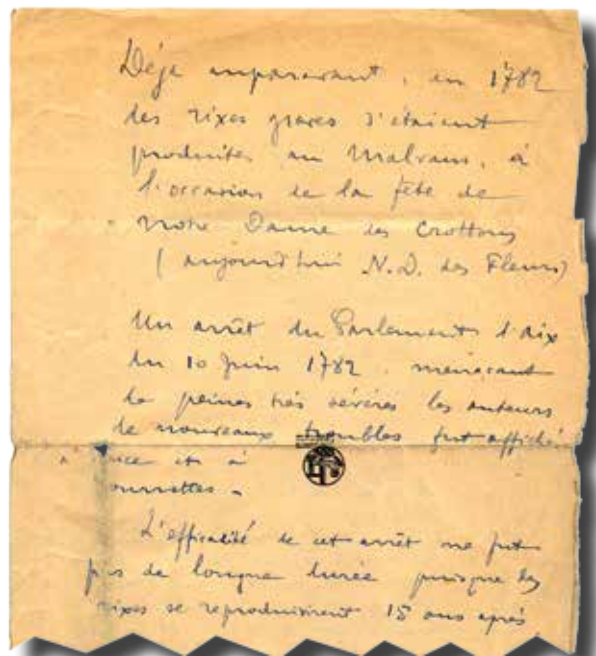
Les bagarres entre jeunes ... un phénomène récurrent

Inutile de se plaindre du comportement de notre jeunesse actuelle et des troubles émaillant, sous l'effet de l'alcool ou pour les beaux yeux d'une belle fille les fêtes de la Madeleine, le bal du 14 juillet à Pont-du-Loup ou les concours de boules. Ce phénomène n'est pas récent si l'on en juge les faits rapportés ci après.

Une première rixe en 1782

Déjà en 1782, des rixes graves s'étaient produites au Malvan, à l'occasion de la fête de Notre-Dame des Crotons (aujourd'hui Notre-Dame des Fleurs) entre des jeunes Vençois et Tourrettans¹.

Un arrêt du Parlement d'Aix du 10 juin 1782, menaçant de peines très sévères les auteurs de nouveaux troubles, fut affiché dans les deux municipalités. Peine perdue... L'efficacité de cet arrêt ne fut pas de longue durée puisque des bagarres se reproduisirent 15 ans après.



Et une seconde en 1797

Maître Guérin, notaire à Vence, consul, saisit le 30 Germinal de l'an V² son homologue, le citoyen Isnard, commissaire du directoire exécutif de Tourrettes, lui demandant « *nonobstant la pluie, que vous vous rendissiez de suite à l'Assemblée avec l'Agent national³ de Tourrettes pour l'installation immédiate de celui-ci et pour aviser aux moyens d'éviter une guerre civile entre nos deux communes.* »

Le ton grave de la lettre, les mots grandiloquents employés dans la lettre photocopiée ci après montrent bien la tension exacerbée entre les deux villages. La violente prise à partie à Tourrettes de jeunes vençois - Raphaël Jausseran et Guillaume Pons, et d'un troisième qu'on dit étranger, par des tourrettans, dont les nommés Isnard et Mallet en est à l'origine.

Par ailleurs maître Guérin s'inquiète de l'absence de nouvelles du jeune Charles, fils du vençois Joseph Daniel dit Condé, hébergé chez son ami tourrettan Joseph Gazagnaire, dit Baron et demande au citoyen Isnard de le faire revenir.

Il convoque donc urgemment le citoyen Isnard, ainsi que l'adjoint de Saint-Jeannet et l'agent de la Garde⁴, à une réunion « *qui sera, dans tous les cas, utile pour éviter des événements ultérieurs que nous n'avons évité hier que sur la promesse d'une prompte et bonne justice* », et lui propose d'assurer sa protection s'il estime utile « *si vous aviez la moindre appréhension, j'enverrais au devant de vous un piquet ; on irait à votre rencontre jusqu'à tel endroit que vous me désigneriez.* »

La consultation des archives ne nous a malheureusement pas permis de savoir comment s'est terminée cette affaire et ...si la pluie n'a pas perturbé le bon déroulement de cette réunion au sommet !!!

Bernard Oberto

¹-Archives départementales

-Document 21B 0063 du 01/01/1782 de la justice seigneuriale de Tourrettes--Procédures criminelles. Rixe entre jeunes gens de Vence et de Tourrettes.

-Document 07B 1026 du 01/01/1782 de la sénéchaussée de Grasse--Procédures criminelles. Violences exercées par les Vençois sur les habitants de Tourrettes avec attroupements en armes, à l'occasion de la fête de N.-D. des Crotons, sur le terroir de Malvans.

²- L'an V du calendrier républicain, correspond aux années 1796 et 1797 du calendrier grégorien. Cette année a commencé le 22 septembre 1796 et s'est terminée le 21 septembre 1797.

³-Fonction créée sous la Révolution française, en 1793 pendant la Terreur, pour représenter le gouvernement auprès des administrations des districts et des communes ; ils sont chargés de requérir et de poursuivre l'exécution des lois, ainsi que de dénoncer les négligences apportées dans cette exécution, et les infractions qui pourraient se commettre .

⁴-La Garde Nationale est le nom donné lors de la Révolution française à la milice de citoyens formée dans chaque ville. Elle a existé sous tous les régimes politiques de la France jusqu'à sa dissolution en juillet 1871, aux lendemains de la Commune de Paris.

Copie d'une lettre
adressée par M. Guerin
notaire à Venise, Consul
devenu plus tard Président
à la Cour d'Appel,
à M. Scipion Isnard,
notaire à Bourrettes de Venise
Commissaire du Directoire exécutif

Venise le 30 Germinal an V (19 avril 1797)

Il serait indispensable, mon cher
Isnard, que nonobstant la pluie, vous
vous rendissiez de suite à l'Assemblée avec
l'agent National de Bourrettes 1^o pour
l'installation de celui-ci, 2^o pour aviser aux
moyens d'éviter une guerre civile entre nos deux
Communes; nous avons passé hier une cruelle
soirée; j'étais encore à la maison commune à
10 H 1/2. Nous sommes en peine sur le
compte des nommés Isnard et Mallet, de
Bourrettes, deux des jeunes gens qui accompagnèrent
hier les Vénicois insultés et battus à Bourrettes;
informez vous aussi si hier soir à l'entrée de
la nuit, il n'est arrivé à Bourrettes les nommés
Raphaël Jausseran et Guillaume Pons dit
Pageau, de Venise, et un troisième qui on dit
étranger, et ce qu'ils ont fait.

Vous n'avez rien à craindre ici en venant;
les Vénicois battus hier ont dit publiquement vous
devoez ainsi qu'à quelques autres citoyens, la vie.

Si vous avez la moindre appréhension, j'enverrais
au devant de vous nos piquets; on irait à
votre rencontre juspi à tel endroit que vous me
designeriez. Je ne sais si la pluie empêchera de
venir l'adjoinct de Saint-Joumet que j'avais fait
avertir et l'agent de la garde; dans tous les cas notre
réunion sera utile pour éviter des événements ultérieurs
que nous n'avons évité hier soir que sur la promesse
d'une prompte et bonne justice. Joseph Daniel dit Conde
de Venise avait hier son fils Charles à Bourrettes chez Joseph
Gazagnère, son ami, dit Baron; on n'a pas encore vu
cet enfant; veuillez bien vous en informer et le faire
revenir. Si contre mon attente vous ne venez aujourd'hui
je serais obligé de vous convoquer extraordinairement pour
demain au soir ou après demain matin.

un citoyen Isnard
Com. du Directoire exécutif
Bourrettes

Pour copie certifiée conforme Scipion
par l'arrivé petit fils d'Isnard, à qui cette lettre est adressée
Jean Bausny

Mille bourgeois
Guerin

Des faits-divers à Tourettes

Le mercredi 17 octobre 2012 un squelette a été découvert par Mickaël, à la limite des communes de Vence et de Tourettes-sur-loup..... Dans le village, cette macabre découverte est très commentée ; on se demande bien pourquoi et surtout comment un homme a pu monter seul avec sa valise et sa bouteille de gaz à la main. ¹

Etrange en effet...

Mais tout aussi étrange est la mort mystérieuse de Jean Malet. Il était célibataire, avait la cinquantaine et habitait dans le village à quelques pas de la tour de l'église et de la place, une vieille maison entourée d'un pré. Il avait été élu conseiller municipal. Dans le village on disait de lui :

« c'était un homme comme il faut, à qui l'on n'avait rien à reprocher. »

Le 21 janvier, il disparut. On ne l'avait revu ni au village, ni au quartier de la Madeleine où il avait une ferme et des vignes.

Le 24 janvier, le maire Monsieur Duhet et le garde champêtre font le tour de la maison du disparu, la porte et les persiennes sont fermées. Ils réussissent à ouvrir une persienne et aperçoivent dans la chambre du rez-de-chaussée un désordre, semblable à celui qu'une personne très pressée laisse derrière elle ; sur le lit sont étalés les vêtements du conseiller municipal. Sur le rebord de la fenêtre se trouve un billet de 100 francs tout froissé.

On retrouve quelques jours plus tard Jean Malet nu, à plat ventre, le corps à demi dévoré par des bêtes, au fond d'un ravin où coule le Malvan quand les pluies en font un torrent.

On fit l'autopsie. Le docteur Perrinond trouva un crane intact, un cou n'offrant aucune ecchymose. Belle occasion pour conclure à une mort naturelle ou accidentelle.

Découverte d'autant plus étrange que le Malvan se situe à plus de 4 km du village, dans un environnement rocailleux et broussailleux et que le cadavre ne présentait aucune écorchure tant aux pieds qu'aux jambes...

Comment le corps du conseiller municipal se trouvait-il là, nu au fond du ravin où l'on n'accède que par un chemin muletier.

Quels sentiers avait-il suivi pour ne pas s'écorcher les jambes et les pieds ?

Brusquement fou ? Jean Malet se déshabille et fait plusieurs kilomètres dans la montagne avant de se jeter dans le ravin. Rien n'explique un pareil suicide! Tout concorde pour prouver que le cadavre a été transporté là où on l'a trouvé.

Crime alors ? Rien dans l'autopsie, rien ne permet de se l'affirmer.

La dernière personne qui vit Jean Malet fut la fermière du quartier de la Madeleine, Madame Cattani. C'était le 21 janvier à 9h30, il était soucieux, même hagard dit-elle, il est reparti du côté du village après avoir bu un verre de vin.

D'autre part, le quartier de la Madeleine et de Saint-Raphaël sont habités par quelques naturistes que la malignité paysanne accuse de se promener dans les campagnes en costume d'Adam et d'Eve. Les gendarmes avaient envoyé devant le tribunal correctionnel de Nice des Allemands qui avaient fondé une colonie mystique au sanatorium des Courmettes.

Jean Malet s'était lié d'amitié avec un de ces naturistes Jean-Pierre Weiller, écolo d'avant l'heure, fils d'un ancien sénateur du Haut-Rhin, il était aussi le voisin des fermiers Cattani. Jean-Pierre Weiller s'est fait construire une maison sans porte.

Ma vie n'a pas de secrets, explique-t-il, n'importe qui peut entrer chez moi et perquisitionner.

C'est vrai, chez lui on trouve de nombreux livres de philosophie, d'histoire et de sciences, une chaise longue sert de lit, c'est une maison de sage...

Chez tout homme, si simple soit-il, il y a bien souvent deux vies : la quotidienne, celle qu'il mène au vu des autres, et la vie secrète celle où il s'enferme. Est-ce dans celle-ci qu'il faut chercher si l'on veut expliquer la mort de Jean Malet. ²

Alors

Cette affaire reste bien étrange...

Marcelle Graziani



¹- Nice-Matin du 17/10/2012

²- Détective 23/02/1933

LE CADAVRE NU



Il habitait le pittoresque village de Tourettes-sur-Loup, dont les modestes maisons campagnardes montent à l'escalade d'un pic aigu et broussailleux.



M. le juge d'instruction Arnaud interroge M. Duhet, maire de Tourettes-sur-Loup, au cours d'une perquisition faite au domicile du conseiller municipal Malet.





Son logis aux pierres dorées par le soleil était entouré d'un pré vert.

Nice (de notre correspondant particulier).

Il faudra, un jour, faire le compte des cadavres que l'on découvre en montagne. Cette addition tragique donnera des résultats saisissants.

Rien que dans les Alpes-Maritimes, en moins d'un an, c'est une douzaine de morts qui ont été retrouvés au fond d'un ravin ou dans le lit d'un torrent.

On apprend ainsi, un matin, que, sur la route de Coaraze, à quelques kilomètres de Gréolières, ou entre Saint-Jean-la-Rivière et Duranus, un paysan, en fouillant un buisson, a déterré le corps d'un homme.

Quelquefois c'est à l'automne. Les feuilles mortes volent avec les oiseaux inquiets.

Quelquefois aussi, c'est au printemps, alors que le ciel balance ses voiles neuves et bleues au-dessus des sommets.

C'est toujours à peu près le même scénario. On va chercher les gendarmes qui, avec leur bâton et leurs souliers ferrés, descendent dans le ravin.

Le cadavre est en putréfaction. Souvent, les renards l'ont décapité et ce qui reste de la tête a roulé à quelques mètres, ainsi qu'une boule.

On examine les vêtements. On vide les poches. On trouve rarement quelque chose. Alors, on donne aux journaux régionaux un signalement aussi précis que possible : couleur des chaussettes, lorsqu'il y en a encore, forme des chaussures, initiale d'un mouchoir.

Le lendemain, le surlendemain, une femme hésitante, ou un bonhomme aux mains terreuses, se présente. Il croit que... ce n'est pas sûr... mais l'initiale du mouchoir...

On apprend ainsi que, certain soir, un homme n'est pas rentré chez lui. Celui-ci avait soixante ans. Il buvait un peu. Un autre avait dix-huit ans. Il était batailleur.

Un mois, deux mois sont passés. La vie a continué.

La femme explique :

— Quelquefois, sans rien dire, il s'en allait voir son frère en Italie. Il rentrait cinq ou six semaines après.

Le bonhomme marmonne, en patois :

— Pour parler franc, j'ai cru que le fils avait fait un mauvais coup — le sang lui monte si rapidement à la tête — et qu'il s'était mis à l'abri...

On amène le cadavre sur le bord de la route. Les parents, les amis s'approchent, avec méfiance.

— C'est lui, C'est son pantalon.

— C'est lui. Il avait cette chaîne de montre.

Que s'est-il passé ? Accident ? Congestion ? Querelle ? Crime ?...

On ne sait pas. On ne saura jamais.

LE CADAVRE NU



Le cadavre nu... (Text continues with details of the discovery and investigation, mentioning the location and the state of the body.)

Le cadavre nu... (Continuation of the article, discussing the mystery surrounding the death and the local community's reaction.)

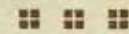


Son logis aux pierres dorées par le soleil était entouré d'un pré vert.

Quelles recherches voulez-vous faire ? L'un dit qu'il a disparu le dimanche ; l'autre, le vendredi.

Le médecin-légiste ne trouve devant lui que des os et de la poussière.

Quand la cloche du village a sonné son glas, lorsqu'il y a un trou de plus dans le cimetière, c'est fini. Un cadavre chaud intéresse toutes les concierges de la ville qui lisent ce fait divers en buvant leur café au lait, le matin. Un squellette a rarement préoccupé, pendant bien longtemps, un commissaire de police...



La mort mystérieuse de Jean Malet fera-t-elle exception, parce qu'elle apparaît précisément comme le prototype de ces sortes d'affaires, comme un des secrets les plus parfaits, les plus inquiétants qui aient été proposés aux curieux de la « chose policière » ?

En tout cas, lorsqu'on en fait le tour, on ne peut s'empêcher d'être saisi d'un léger frémissement.

Qui ça, Malet ? Pas un homme, bien sûr, qui paraissait promis à un destin d'exception. Il aurait été bien surpris, lorsqu'il vivait, si on lui avait dit qu'autour de son cercueil se



Le Malvan coule, l'hiver, au fond d'un ravin, dans un paysage rocailleux.

réuniraient des gendarmes et un juge d'instruction.

Il avait une cinquantaine d'années. Pas très loquace, pas très malin. Il habitait dans le village de Tourettes-sur-Loup, à quelques pas de la tour de l'église et des platanes de la place, une vieille maison aux pierres dorées par le soleil, et entourée d'un pré vert. Comme il avait deux cent mille francs de « biens », il avait été élu conseiller municipal !...

Devant la fontaine de Tourettes, au pied de laquelle dormait un chien jaune, un notable endimanché m'a dit, en crachant à chaque mot :

— C'était un homme comme il faut, à qui l'on n'avait rien à reprocher.

Le vingt et un janvier, il disparut. On ne l'avait reçu ni à Tourettes, ni au quartier de la Madeleine où il avait une ferme et des vignes.

Le vingt-quatre janvier, le garde champêtre et le maire firent le tour de la maison du disparu. La porte était fermée et les persiennes closes. Ils réussirent à ouvrir une persienne et aperçurent, dans la chambre rustique du rez-de-chaussée, un désordre semblable à celui que les voyageurs pressés laissent derrière eux.

Sur le lit étaient étalés les vêtements du conseiller municipal. Sur le bord de la fenêtre, il y avait un billet de banque de cent francs, froissé.

C'était tout.

L'autre lundi, on retrouvait Malet, nu, à plat ventre, le corps à demi dévoré par les rats, au fond d'un ravin où roule le Malvan, quand les pluies en font un torrent.

Découverte d'autant plus étrange que le Malvan coule à plus de quatre kilomètres de Tourettes, dans un paysage rocailleux, embroussaillé, et que le cadavre ne présentait, tant aux pieds qu'aux jambes, aucune écorchure.

On fit l'autopsie.

Le docteur Perrinond trouva un crâne intact, un cou n'offrant aucune ecchymose.

Belle occasion pour conclure à une mort naturelle ou accidentelle.

Mais comment le corps du conseiller municipal se trouvait-il là, nu, au fond d'un ravin, dans un « quartier » où l'on n'accède que par un chemin muletier ?

Comment se trouvait-il là, alors que ses vêtements étaient jetés sur son lit ?

Et quels sentiers avait-il suivis pour ne pas s'écorcher les jambes ?

La logique n'accepte point un Jean Malet, brusquement fou, qui se déshabille et fait plusieurs kilomètres dans la montagne avant de se jeter dans un précipice. Rien n'explique —

ni les faits, ni la psychologie du mort — un pareil suicide.

Tout, par contre, concorde pour prouver que le cadavre a été transporté là où on l'a trouvé.

Crime, alors ? Rien, dans l'autopsie — autant, il est vrai, qu'elle puisse, dans un pareil cas, signifier quelque chose — rien ne permet de l'affirmer.

Mais c'est alors qu'on commence, dans le village, à chuchoter que Jean Malet cachait « son vice ».

Un homme qui couche avec une femme qui n'est pas la sienne, à la campagne, c'est un vicieux. Et le conseiller municipal de Tourettes était célibataire.

On a cherché la femme, en se souvenant du sort d'un Président de la République qui n'eut pas de chance en amour et de celui d'un sénateur qui expira alors qu'il s'était confié à des mains expertes.

La dernière personne qui vit Malet, ce fut sa fermière du quartier de la Madeleine, Mme Cattani. C'était le vingt et un janvier. Il était neuf heures trente.

— M. Malet, a répondu Mme Cattani, était soucieux, même hagard. Il est reparti du côté de Tourettes, après avoir bu un verre de vin.

Fait curieux, cependant, M. Cattani étant à Roquefort (près de Grasse), sa femme lui fit écrire par sa fillette de rentrer, « parce qu'il y avait du nouveau ». (Le cadavre n'a été découvert par un chasseur que trois semaines après l'expédition de cette lettre.

■ ■ ■

D'autre part, les quartiers de la Madeleine et de Saint-Raphaël sont habités par quelques naturistes que la malignité paysanne accuse de se promener dans la campagne en costume d'Eve et d'Adam. Il y a six ans, les gendarmes avaient ainsi envoyé devant le tribunal correctionnel de Nice des Allemands qui avaient fondé une colonie mystique au sanatorium des Courmettes. Depuis, ces Allemands sont partis à Tahiti.

Malet s'était lié avec un de ces naturistes, Jean-Pierre Weiller, fils de l'ancien sénateur du Haut-Rhin.

Jean-Pierre Weiller est le voisin des fermiers Cattani. Il s'est fait construire une maison provençale sans porte.

— Ma vie n'a pas de secrets, explique-t-il. N'importe qui peut entrer chez moi et perquisitionner.

C'est vrai. Chez lui, on trouve de nombreux livres de philosophie, d'histoire et de sciences, une chaise-longue qui sert de lit, quelques ustensiles de cuisine. C'est la maison du sage.

L'homme est grand, blond, avec des yeux très bleus. Il a le visage encadré par une barbe soyeuse qui lui donne un air de Christ germanique.

À la suite d'un accident d'aviation, Jean-Pierre Weiller est devenu sourd. Le juge d'instruction l'a interrogé par écrit. Il a affirmé ne rien savoir du drame, ce qui est plus que vraisemblable.

À Détective, Jean-Pierre Weiller a répondu :

— Je pleure et je déplore la mort de mon ami, et je ne suis en rien mêlé à cette mystérieuse tragédie. Je consacre mes jours à la poésie mystique et chrétienne, ce qui est loin, très loin, du nudisme et du spiritisme et de l'occultisme passionné qui ont alarmé les lecteurs des journaux de Provence. Ces événements restent très intrigants. La médiancée a soufflé sur nos têtes, mais le bon marin reste impassible dans la tempête...

Alors ? L'enquête débarrassée de ces médiancées et de ces potlins, il faudrait chercher, dégager les quelques données essentielles de l'énigme et savoir pourquoi Jean Malet a été trouvé nu dans le Malvan.

Chez tout homme, si simple soit-il, il y a toujours deux vies : la vie quotidienne, celle qu'il mène pour les autres ; et la vie secrète, celle où il s'enferme. C'est dans celle-ci qu'il faut entrer, à pas feutrés, si l'on veut expliquer la mort passionnelle de Jean Malet.

Pierre ROCHER.

Jean Malet ne paraissait pas être un homme promis à un destin exceptionnel.

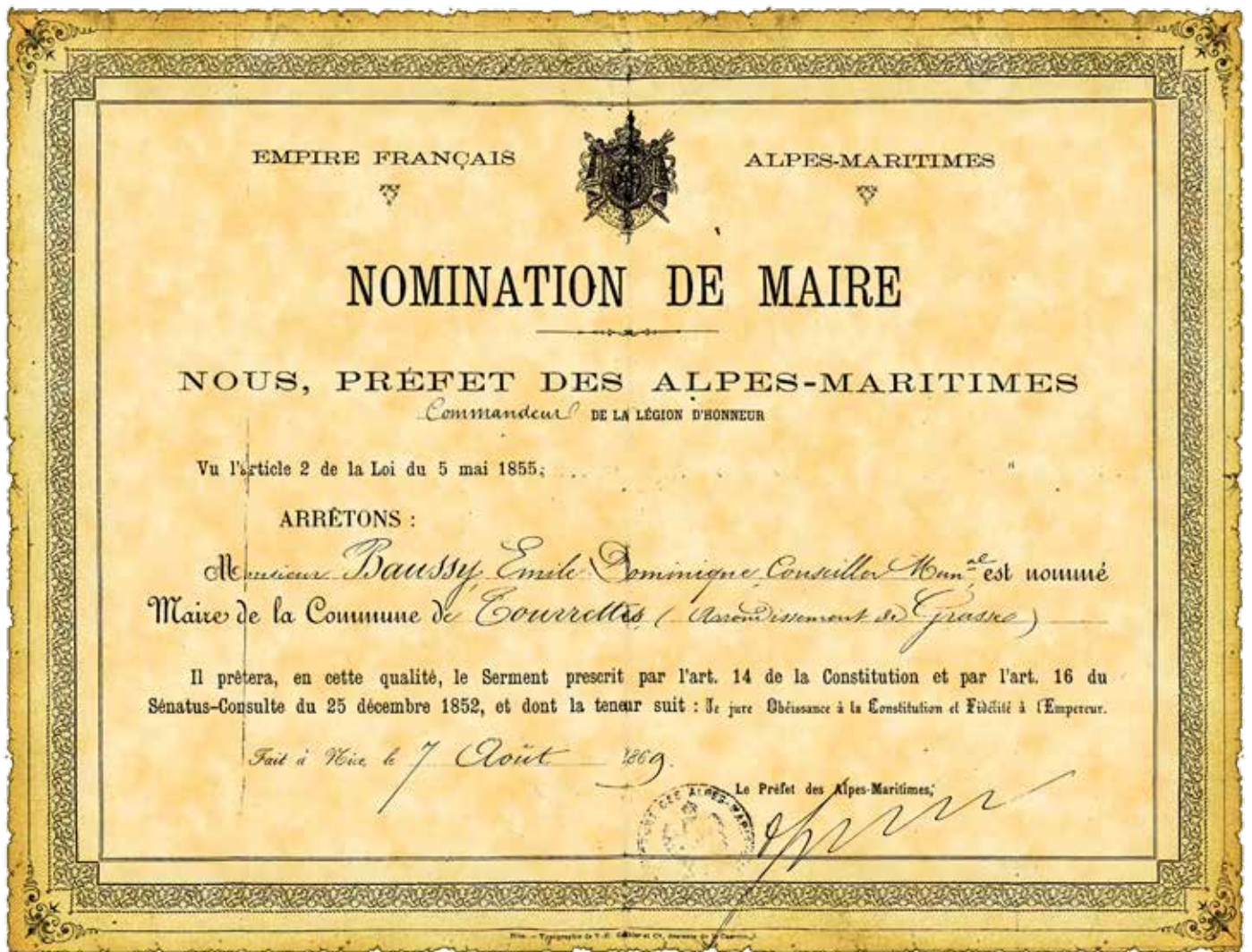
LE CADAVRE NU

...coule, l'hiver, au fond d'un ravin, dans un paysage rocailleux.

CARTE DU COME
M. Malet
S. MALET
Tourettes-sur-Loup



Souvenirs d'élections



LES Maires du Département



M. Alexandre GIRAUD
Maire de Tourrettes-sur-Loup

M. Alexandre Giraud est né à Saint-Paul-
du-Var, en 1854.
Elu pour la première fois en 1896, il a été
réélu en 1900.

TOURRETTES-SUR-LOUP AU CONSEIL MUNICIPAL L'INSTALLATION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après avoir connu les journées sombres de la
discorde, puis celles de la lutte, la coquette
localité de Tourrettes-sur-Loup a connu hier la
journée triomphale de la conciliation et la
satisfaction de toute une population s'est tra-
duite joyeusement par une fort belle manifes-
tation en faveur des élus du 5 mai.

Ces derniers se réunirent dans la salle des
délibérations de la mairie, à 10 heures, pour
procéder à leur installation et plus particuliè-
rement à la nomination du maire et des
adjoints.

Étaient présents : MM. Adolphe Augier, Félix
Mallet, Hippolyte Rapet, Marcellin Auguste,
Louis Cresp, Pierre Mallet, Balthazar Teisseire,
Pierre Bermond, Baptiste Gayraud, Aubert
Jauffroy, Fernand Pons.

M. Joseph Briquet, en raison de son état
de santé, s'était excusé.

Il y avait là également, M. Dubet, ancien
maire, qui avait tenu à recevoir en personne
dans la maison commune le Conseil qui allait
entrer en fonctions et, en remettant à M.
Augier le sceau de la mairie, il lui adressa ses
vœux les plus cordiaux, se déclarant heureux
du choix des électeurs.

Ceux-ci étaient venus nombreux assister à
cette séance inaugurale et témoignaient visi-
blement leur joie.

Enfin, M. Donatti, l'infatigable et dévoué
secrétaire municipal, qui avait tenu à



Rien ne change vraiment !

3

Où en est le classement des terres à Bourrettes ?

Au cours de sa séance du lundi 12 juin, la Commission Supérieure des Sites, siégeant à Paris, a donné son plein accord au projet de classement d'une vaste zone de 7000 hectares touchant notre commune et les communes alentour.



La Commission n'a proposé qu'une seule modification au projet : elle concerne le hameau de St Barnabé : celui-ci devrait être exclu du classement. Pour ce qui est de Tourrettes, aucune modification n'a été demandée.

Le projet va être maintenant transmis au Conseil d'Etat qui doit statuer. Les dispositions du classement ne seront appliquées qu'après l'adoption du classement par le Conseil d'Etat.

Décharge Sauvage

24

Qui d'entre nous n'arrive pas à se défaire d'un objet devenu inutile ne répondant pas à la définition dite "des ordures ménagères" ?

Un vieux réchaud, un sommier boiteux, un matelas affaissé, une machine à laver hors série... Tous objets encombrants à jeter à la décharge !

Dans toutes les localités environnantes des ramassages de cette nature sont organisés et annoncés à la population. Bravo ! Ces initiatives sont de nature à mettre un terme aux décharges sauvages détériorant les sites et que les pouvoirs publics condamnent. Mais comment faire ?

La question est posée à la municipalité. A défaut de bulletin municipal et d'affichage municipal inefficace et d'une presse qui n'est pas lue par tous, "La Bugada" offre ses colonnes pour publier la prochaine décision du conseil municipal.



A qui appartient la petite carrière sur la route des Valettes Sud en-dessous de l'ancienne voie ferrée ?

Quand le permis d'exploitation a-t-il été délivré et pour combien d'années ?

Nul n'a pu nous répondre.

La mémoire de Tourrettes

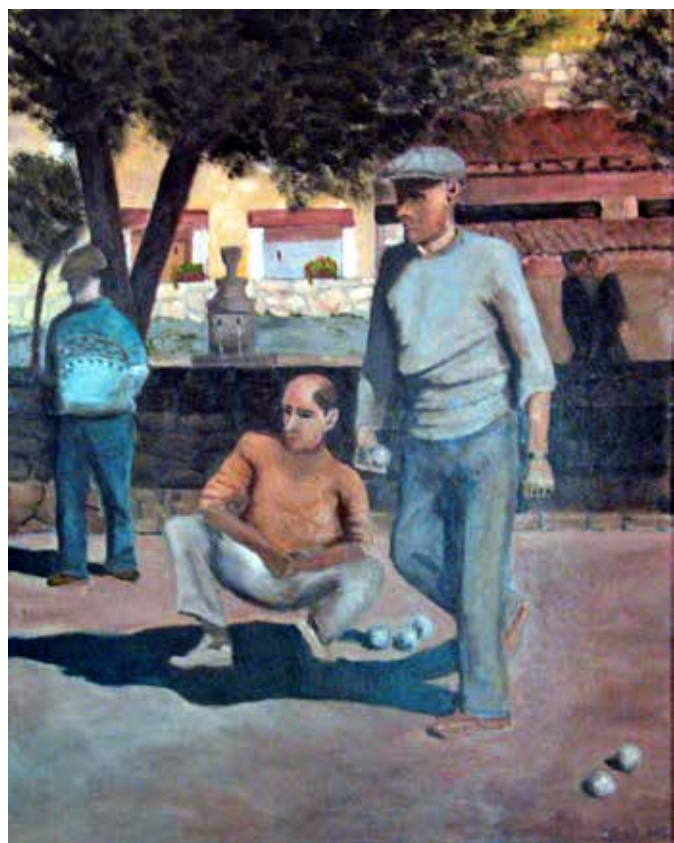
Madame Maria Pigallio vient de nous quitter à l'âge de 101 ans. Elle était née juste avant le début de la grande guerre et grandit dans un village et des paysages qui n'ont plus rien à voir avec le Tourrettes d'aujourd'hui. Avec Théodore, son mari, elle a mené une vie simple en travaillant la violette. Elle avait conservé une excellente mémoire. Devant l'absence d'archives au niveau de la commune, elle avait été interrogée sur l'inauguration du Monument aux morts. Elle s'était souvenue que la cérémonie avait eu lieu un an avant son mariage et qu'il y avait des chasseurs alpins. Ces informations ont permis de retrouver les coupures de journaux rapportant cette inauguration.

Avec son décès c'est une mémoire forte du village qui disparaît.

Aujourd'hui, deux centenaires résident sur Tourrettes, Madame Pellegrino qui vient de fêter ses cent ans chez elle aux Valettes le 5 juillet dernier, et Madame Mouton habitante du hameau de Pont du Loup née le 20 février 1907. Agée de 107 ans, elle a sans doute vu son père partir à la guerre en août 1914.



Maria et Théodore Pigallio



Théodore Pigallio sur le terrain de boule devant la fontaine
Peinture Emile Poma



Le 31 mars 2013 Maria Pigallio fête ses 100 ans entourée de sa famille

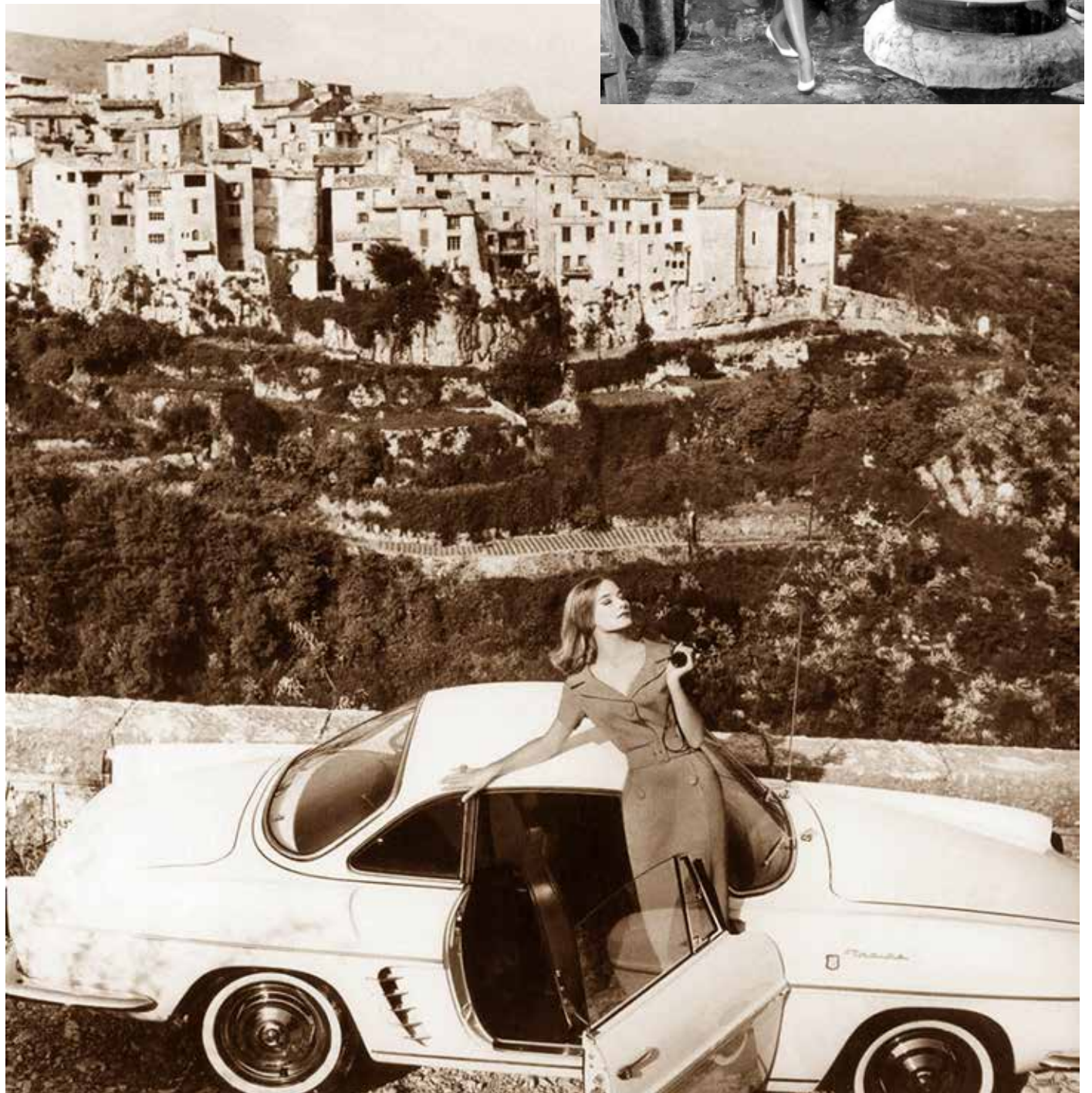
Un mannequin pose à Tournettes

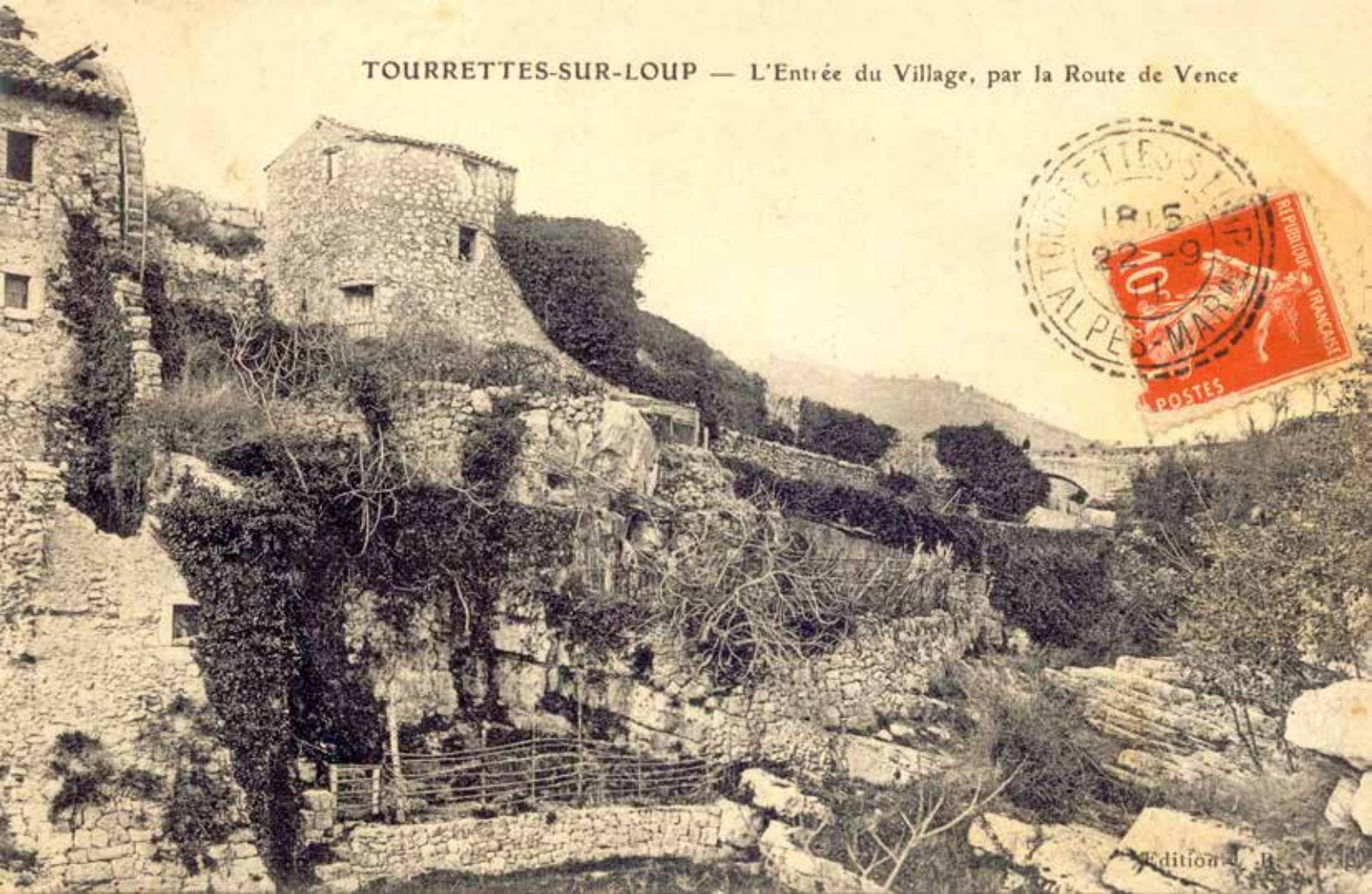


Tania MALLET, mannequin et actrice pose pour le magazine Vogue en 1960. Elle fut une James Bond girl dans le film Goldfinger en 1964.



Tania dans l'atelier de Robert ROUSSIL et sur la route de Grasse.





Editions précédentes



Editeur:
Société Historique de Tourrettes

Site Internet:
<http://shtourettessurloup.com>

